

Le spécialiste BTP Prévention et Santé au Travail



Les chiffres clés de l'APST-BTP-RP



179
Collaborateurs



14 000
Entreprises
adhérentes



155 000
Salariés
suivis



19
Centres
médicaux



92/100
Index égalité
femme/homme

Notre histoire et nos grandes missions

L'APST-BTP-RP est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Créée en 1946, sa mission principale est d'organiser, de développer et de gérer la prévention et la santé au travail des entreprises du BTP dont le siège social est situé en Île-de-France (hors 77) et conformément à la législation en vigueur.

Nos équipes accompagnent les entreprises adhérentes et leurs travailleurs sur 3 grandes missions :



La prévention des risques professionnels,



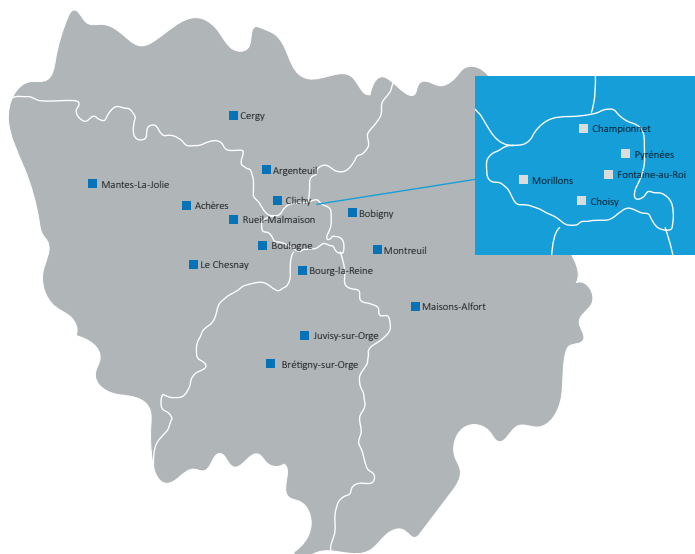
Le suivi de l'état de santé des travailleurs,



La prévention de la désinsertion professionnelle.

Notre implantation géographique

L'APST-BTP-RP couvre l'ensemble de l'Île-de-France, à l'exception du département de la Seine-et-Marne (77) grâce à ses 19 centres et ses unités mobiles.



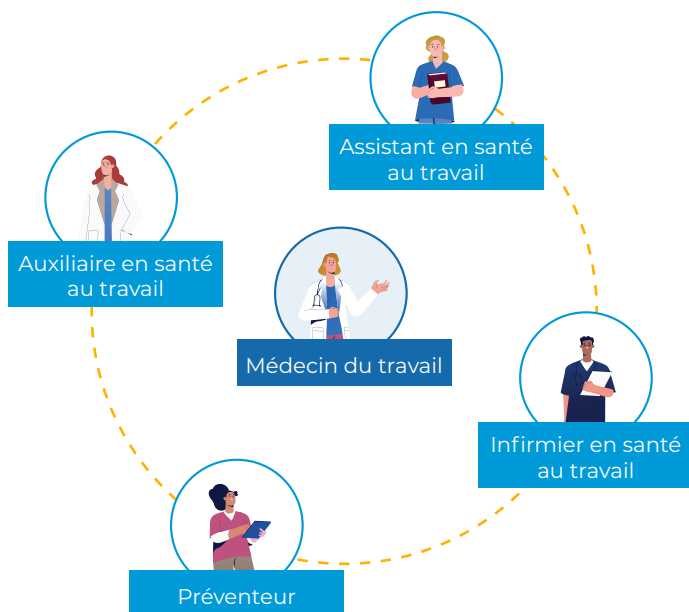
La Prévention et la Santé au Travail c'est quoi ?

Les Services de Prévention et de Santé au Travail ont pour mission de conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants afin d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment à travers :

- 1** La conduite d'actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs durant leur carrière.
- 2** La collaboration avec les entreprises adhérentes, de manière pluridisciplinaire, pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels.
- 3** La surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur santé au travail et leur sécurité.
- 4** La promotion de politiques de santé publique sur le lieu de travail, dont des campagnes de vaccination et des actions de sensibilisation.

Ces actions permettent de garantir des conditions de travail plus sûres et d'améliorer la qualité de vie des travailleurs.

Pour remplir ces missions, l'APST-BTP-RP s'appuie sur ses équipes pluridisciplinaires dont les actions s'articulent autour du médecin du travail.



Pourquoi nous rejoindre ?

Cadre professionnel équilibré

- ✓ Temps plein de 36 heures sur 4,5 jours,
- ✓ RTT,
- ✓ 5 jours de congés supplémentaires après un an de présence,
- ✓ Télétravail possible dès la fin de la période d'essai.

Développement des compétences

- ✓ Parcours d'intégration évolutif,
- ✓ Sensibilisation aux métiers et risques du BTP,
- ✓ Formation à la spécialité en santé au travail pour les débutants,
- ✓ Réunion d'équipe avec échange de pratiques professionnelles.

Avantages sociaux

- ✓ Pass Navigo pris en charge à 100%,
- ✓ Carte tickets restaurant,
- ✓ Rémunération sur 13 mois,
- ✓ Prime vacances, partage de la valeur et intéressement,
- ✓ Mutuelle prise en charge à 60%,
- ✓ CSE.

Vos contacts recrutement

Sandie WILLEMS

Responsable Développement RH
& Relations Sociales

☎ 07 87 26 22 72

✉ willems@apst.fr

Julie NARBONNE

Chargée de Développement RH

☎ 06 01 86 34 84

✉ j.narbonne@apst.fr



Suivez-nous :

LinkedIn

www.apst.fr